

BUDGET 2022

En bref

Fonctionnement et investissement







BRUNO MARCHAND
Maire de Québec

MOT DU MAIRE

Le dépôt d'un budget est un moment solennel. C'est l'aboutissement d'un exercice d'une grande rigueur qui met en commun le travail de dizaines d'individus ayant pour intérêt supérieur le développement exemplaire de notre ville.

À cet effet, je tiens dans un premier temps à souligner la grande collaboration de tous les membres du conseil municipal dans les préparatifs de ce budget. Le résultat, dont nous pouvons être très fiers, met en valeur notre volonté commune de développer Québec de façon durable et d'offrir des services de la plus haute qualité à nos concitoyens, tout en préconisant une gestion rigoureuse et un respect du cadre financier.

Au moment de faire des choix qui auront un impact majeur sur Québec et sur les générations qu'elle verra grandir, il est évident que nous devons faire preuve d'audace. Audace dans les investissements que nous effectuons, audace dans le développement de notre capacité à mieux vivre ensemble, audace dans la place que nous souhaitons prendre sur la scène internationale.

Ainsi, le budget que nous présentons aujourd'hui est résolument vert. À preuve, plus de la moitié des investissements prévus au cours des cinq prochaines années se rapportent au développement durable ou au plan de transition et d'action climatique.

Il se démarque également par sa solidarité et l'attention qu'il accorde à tous les quartiers de la ville de Québec. En effet, jamais les organismes communautaires de notre ville n'auront disposé d'autant de soutien afin de réaliser leur mission et de développer en collaboration avec les acteurs du milieu un tissu social fort, où personne n'est laissé derrière. C'est également vrai pour les installations sportives de Québec auxquelles s'ajouteront plusieurs patinoires hivernales couvertes ainsi qu'un nouveau centre multisport.

Finalement, ce budget est celui de la rigueur. Alors que la notation de crédit Aa2 de la Ville de Québec a récemment été reconfirmée, il nous importe de maintenir un cadre de gouvernance solide et la saine gestion financière qui fait notre réputation sur les marchés.

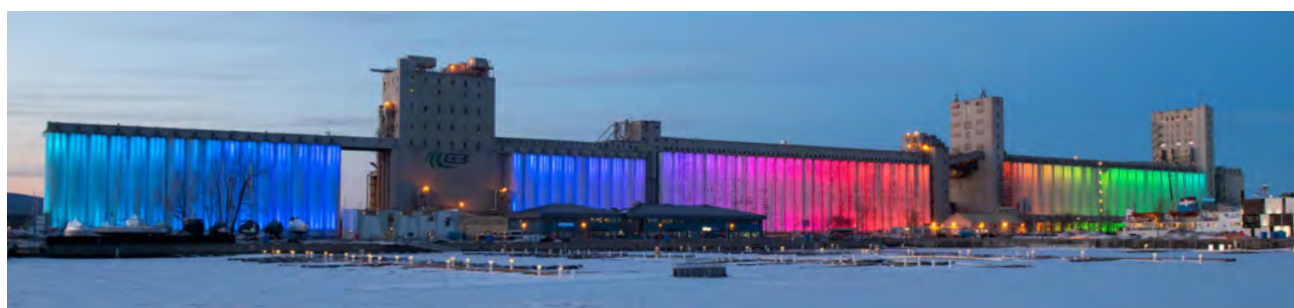
Québec est une ville magnifique où il fait bon vivre. Rendons-la encore plus remarquable par des actions durables, responsables et résolument tournées vers l'avenir. Il en va de notre responsabilité envers les citoyens de Québec et du legs que nous laisserons aux générations futures.

LE BUDGET 2022 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 1 655,8 M\$ pour l'année 2022. Le budget présente à la fois les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).



› Le budget de fonctionnement 2022

1 655,8 M\$

En hausse de **74,2 M\$ (4,7 %)** par rapport au précédent budget.

Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,6 % (inférieur à l'IPC de référence de 2,2 % au 31 août 2021).

› Dette nette prévue

1 543,3 M\$

En baisse de 10,0 M\$ par rapport aux projections 2021

Diminution de la dette nette pour une 7^e année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 543,3 M\$ en 2022, soit une diminution de **127,2 M\$**.

› Plan d'investissement 2022-2026

5 935,0 M\$ sur 5 ans¹

Soit les investissements les plus importants depuis la création de la Ville, et ce, sans augmenter la dette.

› Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2021, comme chaque année depuis 2011.

Moody's cite : « Ce point de vue tient compte de l'excellente gouvernance et de la solide équipe de direction de la Ville, deux facteurs qui garantissent que l'augmentation des dépenses [soit] justifiée par l'augmentation des revenus, même pour les années où les taxes foncières demeurent inchangées, ce qui est le cas pour 2021. »²

¹ Incluant les investissements du RTC

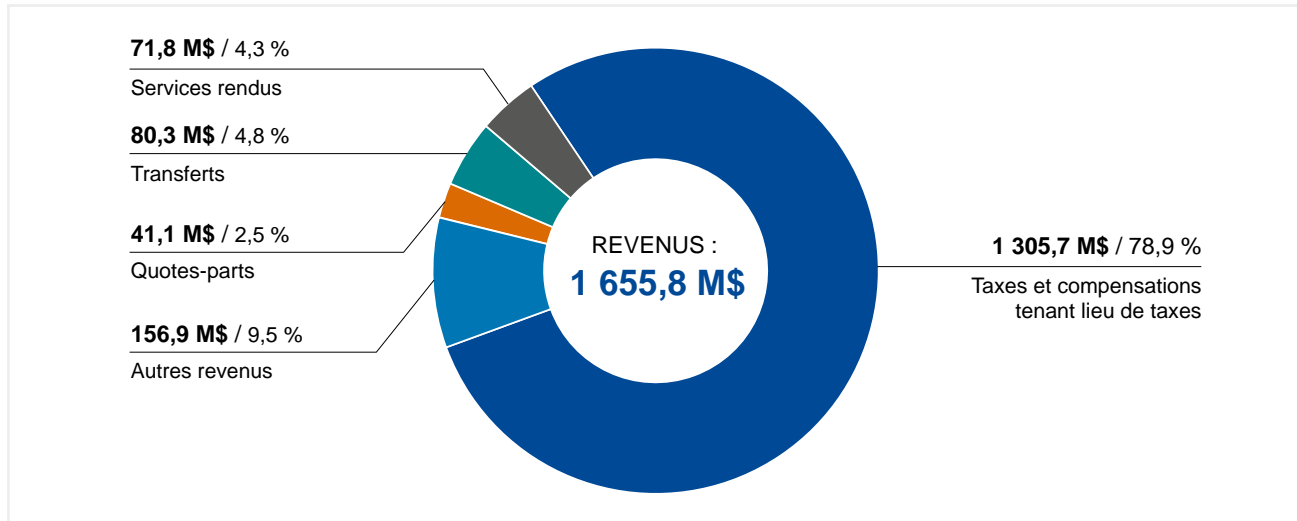
² Opinion de crédit, Moody's, 27 août 2021

REVENUS ET DÉPENSES

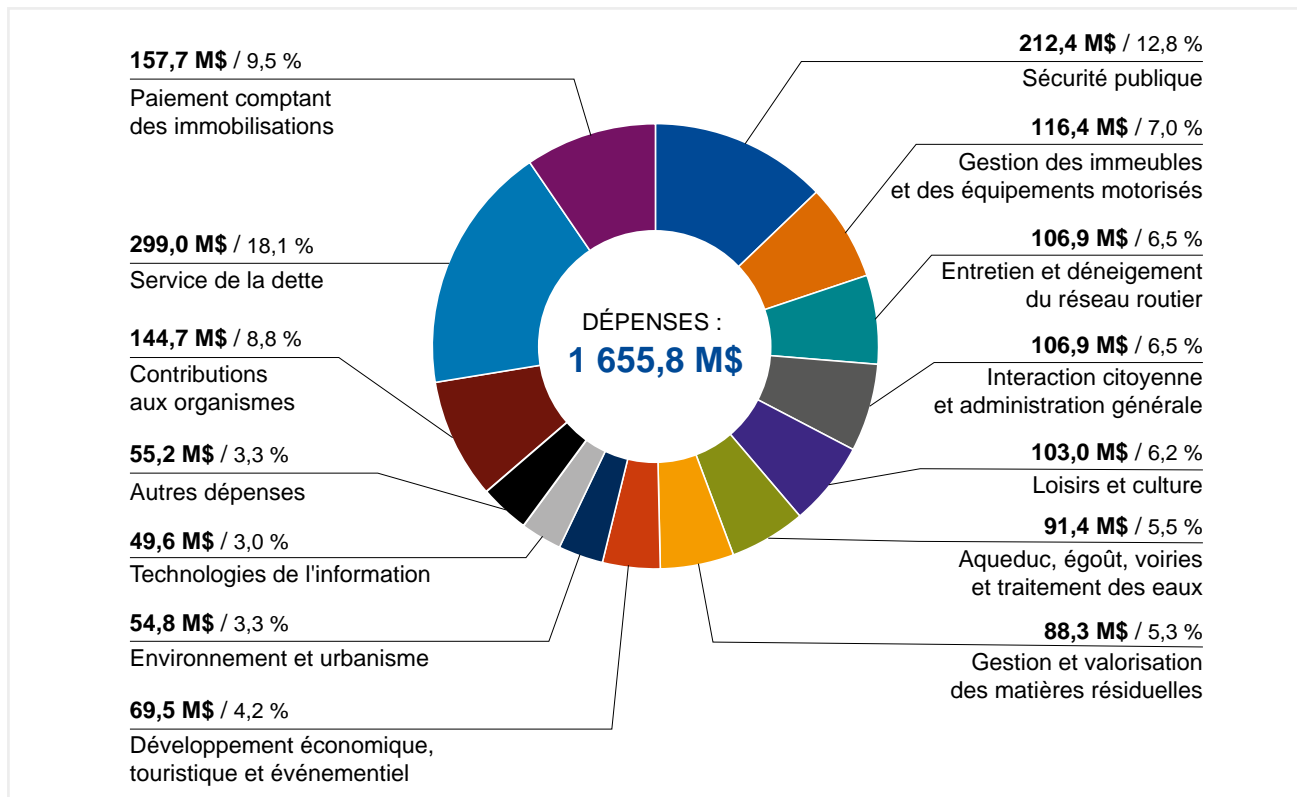
À propos du budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget 2022 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Provenance des revenus



Répartition des dépenses



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Taxes

2,2 %



Hausse des taxes résidentielles et non résidentielles conforme à l'inflation réelle.

TAXATION

Depuis le budget 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de l'inflation réelle. Sur cette base, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles appliqué en 2022 est de 2,2 %.

Cette indexation représente une hausse de la facture de taxes de 60 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne. Par ailleurs, un nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2022 à 2024 a été déposé le 2 septembre dernier par le Service de l'évaluation de la Ville de Québec. Les variations des valeurs représentent l'évolution du marché entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2020. À ce titre, toutes les catégories d'immeubles présentent une hausse de valeur par rapport au rôle précédent. La Ville a fait le choix de neutraliser l'effet du dépôt du rôle sur les revenus de taxes.³

VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2022 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condominium)

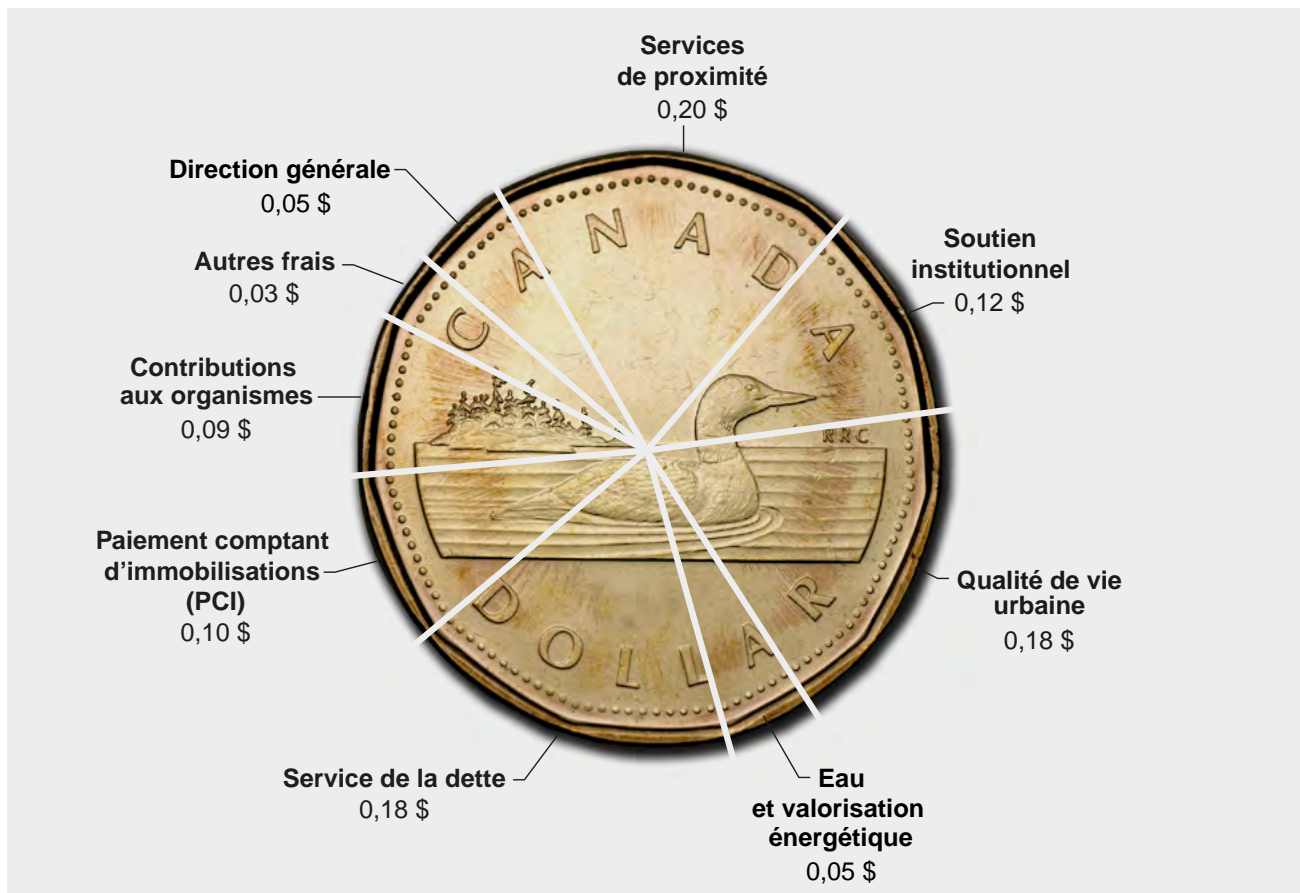
Selon l'évaluation moyenne : 293 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Lorette-ville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
Taxe foncière générale	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	15 \$	126 \$	0 \$	1 \$	0 \$	8 \$	0 \$	41 \$
Taxe de service (tarifications)	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$
TAXES 2022	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	3 000 \$	3 111 \$	2 985 \$	2 986 \$	2 985 \$	2 993 \$	2 985 \$	3 026 \$
Taxes 2021	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 954 \$	3 053 \$	2 920 \$	2 921 \$	2 920 \$	2 933 \$	2 920 \$	2 966 \$
Variations	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	46 \$	58 \$	65 \$	65 \$	65 \$	60 \$	65 \$	60 \$
	2,2 %	2,2 %	2,2 %	2,2 %	1,6 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %	2,2 %	2,0 %	2,2 %	2,0 %



³ Dans le respect des limites établies par la *Loi sur la fiscalité municipale* relativement au taux particulier de chaque catégorie d'immeubles

DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE TAXES

Budget 2022
1 655,8 M\$





FAITS SAILLANTS

Un budget équilibré orienté vers les services aux citoyens

- ▶ Les dépenses de fonctionnement prévues en 2022 totalisent 1 655,8 M\$, en hausse de 74,2 M\$ (4,7 %) par rapport au précédent budget. Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,6 %, soit un niveau inférieur à l'IPC de référence de 2,2 % au 31 août 2021.
- ▶ Des ajouts de services aux citoyens de 48,9 M\$ (3,1 %) contribuent principalement à l'augmentation du budget. Ces ajouts sont attribuables à des initiatives en matière de développement durable et de nouveaux services de proximité. Ils incluent notamment des services en matière de sécurité, de déneigement, d'appui aux organismes et aux grands événements ainsi que pour le fonctionnement de la nouvelle usine de biométhanisation de l'agglomération de Québec qui débutera ses opérations en 2022.
- ▶ La rémunération globale (596,3 M\$) représente 36,0 % des dépenses de fonctionnement, en baisse de 0,5 % par rapport au précédent budget.
- ▶ L'effectif total prévu en 2022 atteint 5 285 personnes/année (p.a.). L'effectif varie de 123 p.a. par rapport au précédent budget et s'explique par l'ajout de services aux citoyens.
- ▶ Le service de la dette pour 2022 représente 299,0 M\$, en hausse de 13,1 M\$ (4,6 %) par rapport au précédent budget.
- ▶ Les paiements comptant d'immobilisations (PCI) sont en hausse de 1,5 M\$ pour s'établir à 175,0 M\$⁴ conformément au cadre financier. L'objectif de 225,0 M\$ des PCI et de la réserve financière pour le paiement de la dette est ainsi atteint en 2022.
- ▶ Des investissements de 5 935,0 M\$ sont prévus au Plan d'investissement quinquennal 2022-2026.
 - › En outre, pour 2022, les investissements prévus sont de 1 005,6 M\$ dont 940,6 M\$ pour la Ville et 65,0 M\$ pour le RTC.
 - › Les investissements de la Ville incluent également les investissements pour le tramway de Québec d'un montant de 284,1 M\$ en 2022.
- ▶ La dette nette au budget 2022 s'établit à 1 543,3 M\$, en baisse de 10,0 M\$ par rapport aux projections 2021.
- ▶ L'utilisation de surplus⁵ afin d'atteindre l'équilibre budgétaire est en baisse, passant de 49,8 M\$ en 2021 à 20,4 M\$ en 2022, et ce, grâce à la vigueur économique et une gestion rigoureuse des dépenses.

⁴ Incluant 17,3 M\$ pour le remboursement partiel de la TVQ (impact en 2014 du changement du pacte fiscal sur la TVQ)

⁵ Surplus accumulé et fonds de prévoyance

Une performance financière inégalée

- ▶ L'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) de la Ville a diminué de 47,3 % entre 2009 et 2020, passant de 4,02 \$ à 2,12 \$. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville diminue. Sa position est passée des villes les plus endettées à celles des villes les moins endettées parmi les 10 plus grandes villes québécoises.
- ▶ Le ratio d'endettement de la Ville, soit la dette par rapport aux revenus, a baissé de 31,3 % entre 2009 et 2020. Elle est maintenant la 3^e ville la moins endettée parmi les 10 plus grandes villes du Québec.
- ▶ Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 1 272,0 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 405,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette, pour un total de 1 677,4 M\$. Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.



VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **1 655,8 M\$**, en hausse de **74,2 M\$** (4,7%).

BUDGET DES REVENUS 2021		Contribution à la hausse	1 581,6 M\$
↑	taxes supplémentaires découlant des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles	1,7 %	26,4 M\$
↑	hausse générale des taxes de 2,2 %	1,7 %	26,5 M\$
↑	impact du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024	0,5 %	7,5 M\$
↓	des quotes-parts	-0,3 %	-4,1 M\$
↑	des revenus de transferts	0,8 %	12,0 M\$
↑	des services rendus	1,0 %	16,0 M\$
↑	résultant d'autres éléments	1,2 %	20,0 M\$
↓	des affectations de surplus	-1,9 %	-30,1 M\$
VARIATION TOTALE		4,7 %	74,2 M\$
BUDGET DES REVENUS 2022			1 655,8 M\$

BUDGET DES DÉPENSES 2021		Contribution à la hausse	1 581,6 M\$
↑	initiatives en lien avec la Stratégie de développement durable	2,3 %	36,2 M\$
↑	initiatives et ajouts de services aux citoyens	0,8 %	12,7 M\$
Sous-total initiatives et ajouts de services aux citoyens		3,1 %	48,9 M\$
↑	du service de la dette	0,8 %	13,1 M\$
↑	indexation et ajustements des unités administratives et des autres dépenses	0,7 %	10,7 M\$
↑	du paiement comptant d'immobilisations	0,1 %	1,5 M\$
VARIATION TOTALE		4,7 %	74,2 M\$
BUDGET DES DÉPENSES 2022			1 655,8 M\$



Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement et d'investissement.

Sommaire des prévisions budgétaires

(en millions de dollars)

	Budget		Écart	
	2021	2022	2022-2021	
Budget de fonctionnement	1 581,6	1 655,8	74,2	4,7 %
Budget d'investissement				
Ville de Québec	813,1	940,6	127,5	15,7 %
RTC	113,2	65,0	-48,2	-42,6 %
Total budget d'investissement	926,3	1 005,6	79,3	8,6 %



PRINCIPALES INITIATIVES ET AJOUTS DE SERVICES AUX CITOYENS EN 2022

Les augmentations prévues au budget 2022 se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens, en particulier en matière de développement durable.



STIMULER L'ESSOR DE LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Rues marchandes dans les districts	0,4 M\$	0,4 M\$
Bureau des relations internationales	0,3 M\$	-
La ville la plus entrepreneuriale au Canada - Adaptation de la Vision entrepreneuriale ⁶	-	-
Pénurie de main-d'œuvre - Adaptation de la Vision entrepreneuriale ⁶	-	-
Planifier des espaces d'innovation - Adaptation de la Vision entrepreneuriale ⁶	-	-
Plan de relance post-pandémie pour l'industrie touristique	7,8 M\$	-
Bonification des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie	2,0 M\$	2,0 M\$
Tenue du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial	0,5 M\$	-
Ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 ⁶	0,3 M\$	-
Places éphémères et stations chaleureuses	0,1 M\$	0,1 M\$
Total	11,3 M\$	2,5 M\$



BIEN AMÉNAGER LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Des parcs en qualité et en quantité	0,3 M\$	0,3 M\$
Protection des boisés	0,2 M\$	0,2 M\$
Église du Très-Saint-Sacrement	0,1 M\$	0,1 M\$
Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte	0,3 M\$	0,3 M\$
Ajout de parcs-écoles et des jardins communautaires	0,1 M\$	0,1 M\$
Stratégie d'intervention en inspection des bâtiments vétustes et délabrés	0,1 M\$	0,1 M\$
Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	0,1 M\$	-
Total	1,2 M\$	1,1 M\$

⁶ Montant découlant des ajustements apportés à la Vision entrepreneuriale de la Ville de Québec



ASSURER LA SÉCURITÉ URBAINE

	Hausse 2022	Développement durable
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme et la pornographie juvénile ainsi que pour la lutte au trafic d'armes et à la violence conjugale	4,4 M\$	4,4 M\$
Équipe nationale de soutien à l'application de la <i>Loi sur les armes à feu</i>	0,2 M\$	0,2 M\$
Escouade nationale de répression du crime organisé de Québec	0,1 M\$	0,1 M\$
Programme ACCES Cannabis	0,1 M\$	0,1 M\$
Total	4,7 M\$	4,7 M\$



ANIMER ET SOUTENIR LE MILIEU

	Hausse 2022	Développement durable
Bonification de l'aide à certains organismes	0,8 M\$	0,8 M\$
Soutenir les besoins en matière d'itinérance	0,5 M\$	0,5 M\$
Hausser le budget d'entretien des parcs	0,3 M\$	0,3 M\$
Abolition des frais de retard dans les bibliothèques	0,2 M\$	-
Sommet sur les aînés	0,1 M\$	0,1 M\$
Garderies	0,1 M\$	0,1 M\$
Nager pour survivre	0,1 M\$	0,1 M\$
Gratuité d'accès aux bases de plein air	0,3 M\$	0,3 M\$
Harmonisation du panier de services aux organismes reconnus	2,4 M\$	2,4 M\$
Ajouts de services en lien avec le nouveau Centre de glaces et les centres communautaires	0,8 M\$	0,8 M\$
Bonification de services et indexation du Programme Vacances-Été	0,4 M\$	0,4 M\$
Déploiement de la démarche Diversité, inclusion et équité	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouveaux mandats pour la mise en valeur du patrimoine	0,2 M\$	0,2 M\$
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour l'accessibilité universelle	0,2 M\$	0,2 M\$
Animation et embellissement du site extérieur d'ExpoCité	0,1 M\$	0,1 M\$
Bonification de l'accompagnement à la recherche de logement et d'hébergement d'urgence	0,1 M\$	0,1 M\$
Total	6,6 M\$	6,4 M\$



GÉRER L'EAU

	Hausse 2022	Développement durable
Nouvelles actions pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb	0,6 M\$	0,6 M\$
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau	0,2 M\$	0,2 M\$
Chaire de recherche en eau potable	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouvelles pompes à l'usine de traitement des eaux Saint-Pascal	0,1 M\$	0,1 M\$
Total	1,0 M\$	1,0 M\$



PROCURER UN ENVIRONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET SAIN

	Hausse 2022	Développement durable
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec :		
▶ Démarrage du centre de biométhanisation	10,0 M\$	10,0 M\$
▶ Distribution de sacs pour la collecte des résidus alimentaires	1,3 M\$	1,3 M\$
Mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	1,8 M\$	1,8 M\$
Indexation et ajustements des contrats des écocentres	1,1 M\$	1,1 M\$
Travaux arboricoles, protection des milieux de conservation et entretien des plates-bandes	1,1 M\$	1,1 M\$
Ajustements pour le traitement des cendres volantes	0,8 M\$	0,8 M\$
Projet de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles	0,4 M\$	0,4 M\$
Indexation et ajustements des contrats de collectes des encombrants	0,4 M\$	0,4 M\$
Redevances à l'élimination suivant l'augmentation du coût réglementé	0,3 M\$	0,3 M\$
Distribution des bacs roulants de recyclage auprès des citoyens	0,3 M\$	0,3 M\$
Programme de remplacement de poêle au bois	0,3 M\$	0,3 M\$
Lutte contre l'agrile du frêne et le nerprun cathartique dans les milieux naturels	0,3 M\$	0,3 M\$
Total	18,0 M\$	18,0 M\$



ASSURER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES ET DES BIENS

	Hausse 2022	Développement durable
Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	1,5 M\$	1,5 M\$
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	1,2 M\$	-
Application informatique pour la gestion des entraves	0,4 M\$	0,4 M\$
Ajouts d'équipements de sécurité sur le réseau de transport de la Ville	0,2 M\$	0,2 M\$
Déploiement de la stratégie en sécurité routière	0,2 M\$	0,2 M\$
Total	3,5 M\$	2,3 M\$



BIEN ADMINISTRER LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Plate-forme de la main-d'œuvre ⁷	-	-
Achat local : sensibiliser aux pratiques d'achat de la Ville	0,1 M\$	0,1 M\$
Pouvoir d'initiative aux conseils de quartier	0,1 M\$	0,1 M\$
Acquisition de licences infonuagiques de la suite Microsoft Office 365	1,4 M\$	-
Nouveaux services informatiques	1,0 M\$	-
Total	2,6 M\$	0,2 M\$

Total des initiatives et ajouts de services aux citoyens	48,9 M\$	36,2 M\$
Autres éléments	24,1 M\$	-
Variation totale des dépenses des unités administratives	73,0 M\$	-

⁷ Inclus au budget global des ressources humaines

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses de fonctionnement.

Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART	
	2019	2020**	2021	2021**	2022	2022-2021	
REVENUS							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 246,0	1 240,0	1 305,7	65,7	5,3 %
Quotes-parts	39,5	42,6	45,2	45,2	41,1	-4,1	-9,1 %
Transferts	66,1	118,6	78,9	68,3	80,3	12,0	17,6 %
Services rendus	64,8	48,2	55,5	55,8	71,8	16,0	28,7 %
Imposition de droits	48,7	52,6	48,3	38,5	44,0	5,5	14,3 %
Amendes et pénalités	24,9	16,3	18,1	18,2	21,4	3,2	17,6 %
Intérêts	23,1	14,1	8,8	9,4	12,4	3,0	31,9 %
Autres revenus	13,3	15,1	9,9	4,1	7,1	3,0	73,2 %
Affectations	75,0	67,0	88,4	102,1	72,0	-30,1	-29,5 %
Total des revenus	1 550,6	1 609,8	1 599,1	1 581,6	1 655,8	74,2	4,7 %
DÉPENSES							
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	76,7	78,3	87,9	85,6	91,1	5,5	6,4 %
Services de proximité	295,4	293,2	311,4	307,0	324,2	17,2	5,6 %
Soutien institutionnel	167,5	165,5	177,6	181,3	194,8	13,4	7,4 %
Qualité de vie urbaine	263,8	256,6	294,4	281,4	305,8	24,5	8,7 %
Eau et valorisation énergétique	61,9	66,8	73,2	70,9	83,4	12,5	17,6 %
Total dépenses des unités administratives	865,2	860,4	944,5	926,2	999,2	73,0	7,9 %
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	57,8	37,8	37,5	37,9	26,3	-11,6	-30,6 %
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,8	139,6	144,7	5,1	3,6 %
Autres frais	23,5	24,4	39,4	35,8	28,9	-6,9	-19,3 %
Total des autres dépenses	210,6	194,8	215,7	213,3	199,9	-13,4	-6,3 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	296,7	289,0	282,7	285,9	299,0	13,1	4,6 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	124,0	144,0	156,2	156,2	157,7	1,5	1,0 %
Total dépenses de financement	420,7	433,0	438,9	442,1	456,7	14,6	3,3 %
Total des dépenses	1 496,5	1 488,2	1 599,1	1 581,6	1 655,8	74,2	4,7 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	54,1	121,5	0,0	0,0	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	25,9	29,6	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	26,7	29,3	n/d	n/d	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	-0,8	0,3	n/d	n/d	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**	. , %	* +* %) %	0,0	0,0		

* Comme déposé lors du Conseil municipal du 4 octobre 2021

** Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

LE CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

UN CHOIX LOGIQUE ET RESPONSABLE POUR L'ENVIRONNEMENT

En construction depuis 2 ans, le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) débutera ses activités à compter de 2022. Près de 182 000 tonnes de boues municipales et de résidus alimentaires y seront transformées et valorisées. Ce projet d'envergure est composé de deux bâtiments distincts : le centre de récupération de la matière organique (CRMO) situé à l'incinérateur et le CBMO construit à proximité de la station de traitement des eaux usées.

Ces équipements municipaux d'envergure permettront à la Ville de valoriser, entre autres, les résidus alimentaires de tous les citoyens de l'agglomération de Québec sur son propre territoire : un choix logique et responsable pour l'environnement.

BÉNÉFICES

Sur l'environnement

- ▶ Production d'énergie verte et réduction des gaz à effet de serre (GES) équivalente à 100 % de la consommation de gaz naturel des bâtiments de la Ville de Québec et à trois fois la consommation de diesel des véhicules de collecte;
- ▶ Réduction de l'enfouissement;
- ▶ Recyclage agricole des matières organiques;
- ▶ Valorisation de la vapeur.

Sur la qualité de vie des citoyens

- ▶ Simplification de la collecte des résidus alimentaires en adoptant des sacs de couleur à même le bac d'ordures;
- ▶ Réduire le nombre de camions de collecte comparativement à une 3^e voie de collecte avec un bac brun.

LE CBAQ, UN INVESTISSEMENT QUI RAPPORTE

Le projet s'élève à 210 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada :

- ▶ 21 % (43,6 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- ▶ 8 % (16,6 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- ▶ 71 % (149,8 M\$) financés par la Ville de Québec.

Un contrat de 100 M\$ sur 20 ans a été conclu entre la Ville et Énergir pour la vente des biogaz produits par l'usine.

ÉLÉMENTS DE DÉPENSES

RÉMUNÉRATION GLOBALE

596,3 M\$

Le budget de la rémunération globale est de 596,3 M\$, soit une variation de 18,3 M\$ (3,2 %) par rapport au précédent budget. La hausse de la masse salariale de 24,2 M\$ est compensée en partie par une baisse des charges de l'employeur de 5,9 M\$, qui s'explique principalement par une baisse de la charge d'équilibre des régimes de retraite.

La proportion des dépenses de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de 36,0 %, en baisse de 0,5 % par rapport au précédent budget.

Ainsi, la Ville maintient un taux de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement inférieur à 40,0 %.

RÉGIMES DE RETRAITE

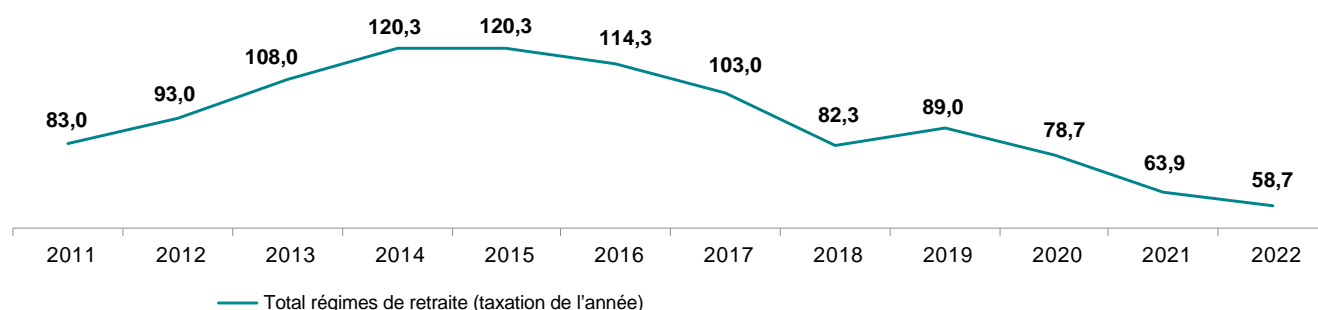
58,7 M\$

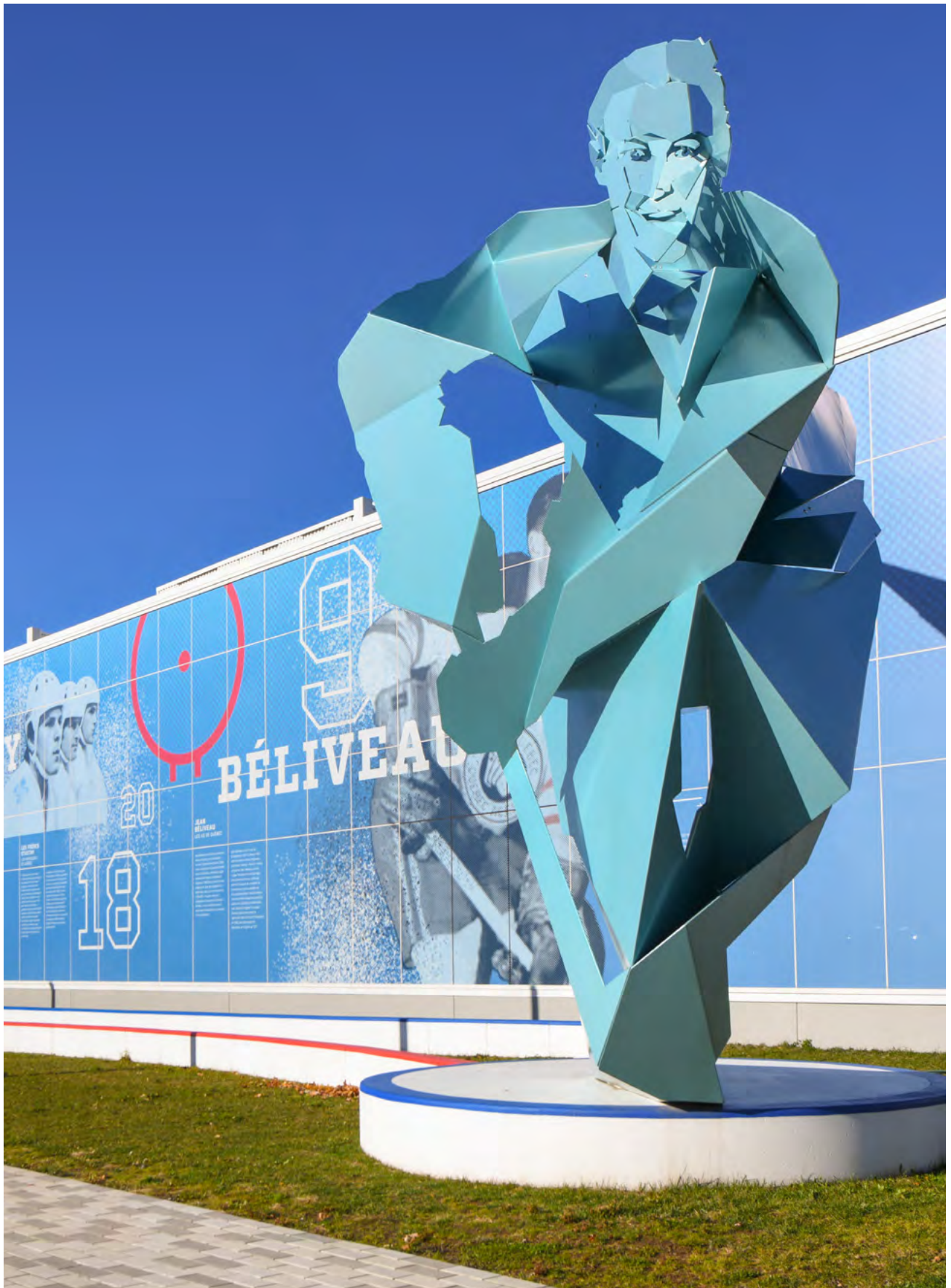
En baisse de 5,2 M\$ (-8,2 %) par rapport au précédent budget.

Rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés en 2020.

Régimes de retraite selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)





SERVICE DE LA DETTE NETTE

234,0 M\$

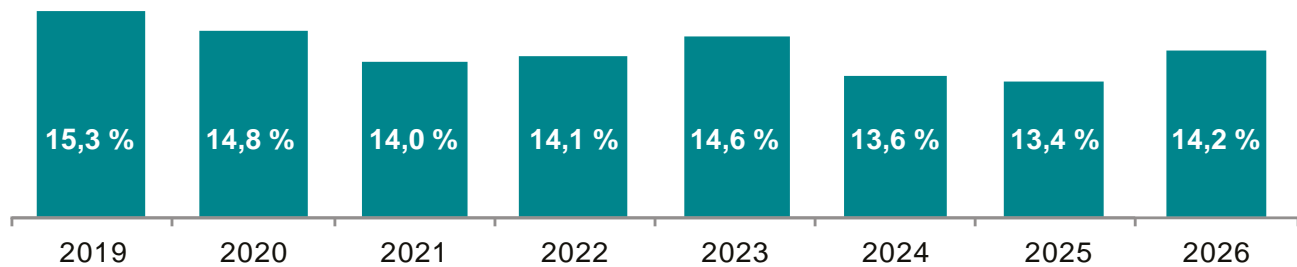
En hausse de 13,1 M\$ (5,9 %) par rapport au précédent budget.

En 2022, la dette nette représente 14,1 % des dépenses de fonctionnement. En 2021, elle s'est établie à 14,0 %.

Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement

(en millions de dollars)

Max. : 20 %



2019-2020 : Réel
2021-2022 : Budget
2023-2026 : Projections



PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)

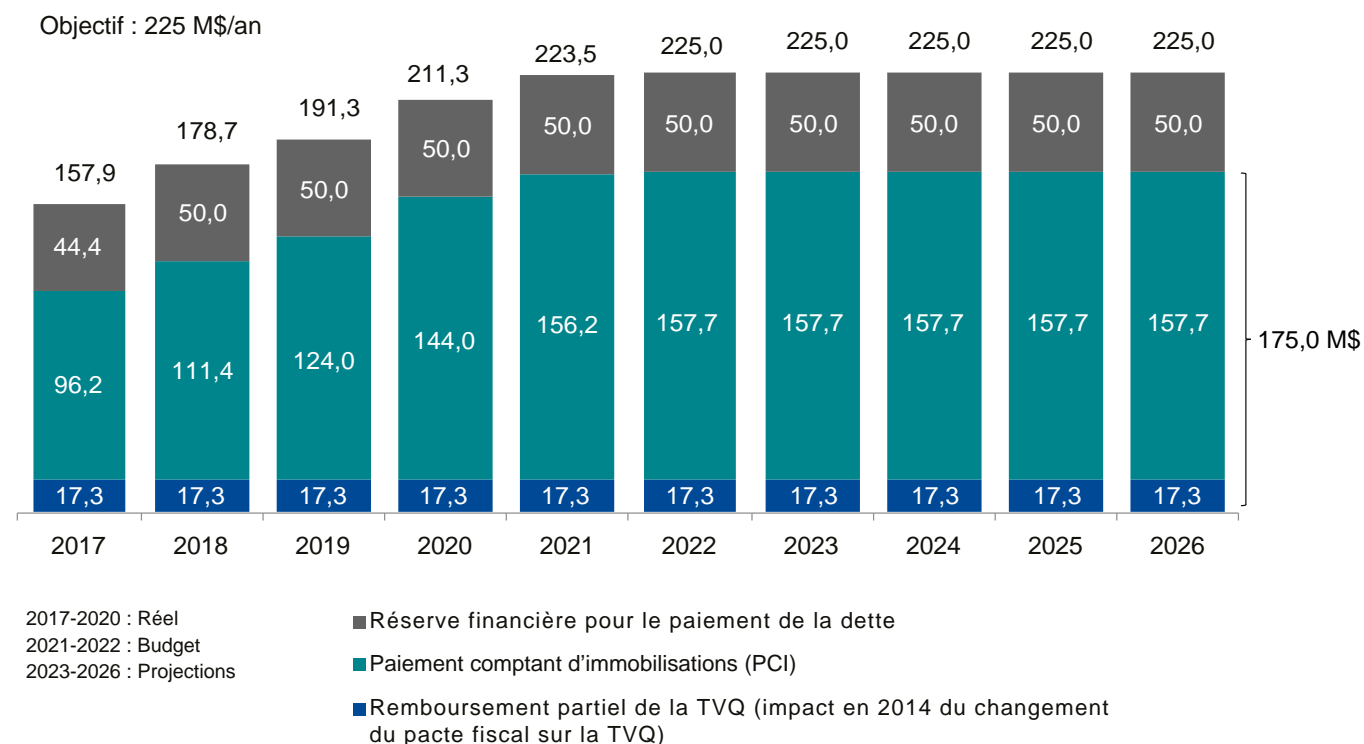
157,7 M\$

En hausse de 1,5 M\$ (1,0 %) par rapport au précédent budget.

Le budget 2022 prévoit que les PCI et la réserve financière seront de 225,0 M\$ conformément au cadre financier. L'objectif de 225,0 M\$ des PCI et de la réserve financière pour le paiement de la dette, atteint en 2022, permet de constater les efforts considérables de la Ville dans la poursuite d'une gestion financière rigoureuse sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$.

PCI et réserve financière pour le paiement de la dette

(en millions de dollars)



CADRE FINANCIER ET DETTE

CADRE FINANCIER

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

2022	Cadre financier
1,5 %	Dettes nettes par rapport au potentiel fiscal ≤ 3,5 % Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
14,1 %	Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ≤ 20 % Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
95,0 %	Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées ≤ 100 % Cible respectée
157,7 M\$	Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 1,5 M\$ Cible de 175,0 M\$ ⁸ atteinte en 2022 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée des PCI totalise 1 272,0 M\$
50,0 M\$	Réserve financière pour le paiement de la dette Cible de 50,0 M\$ atteinte en 2018 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée de la réserve totalise 405,4 M\$



⁸ Incluant 17,3 M\$ pour le remboursement partiel de la TVQ (impact en 2014 du changement du pacte fiscal sur la TVQ)

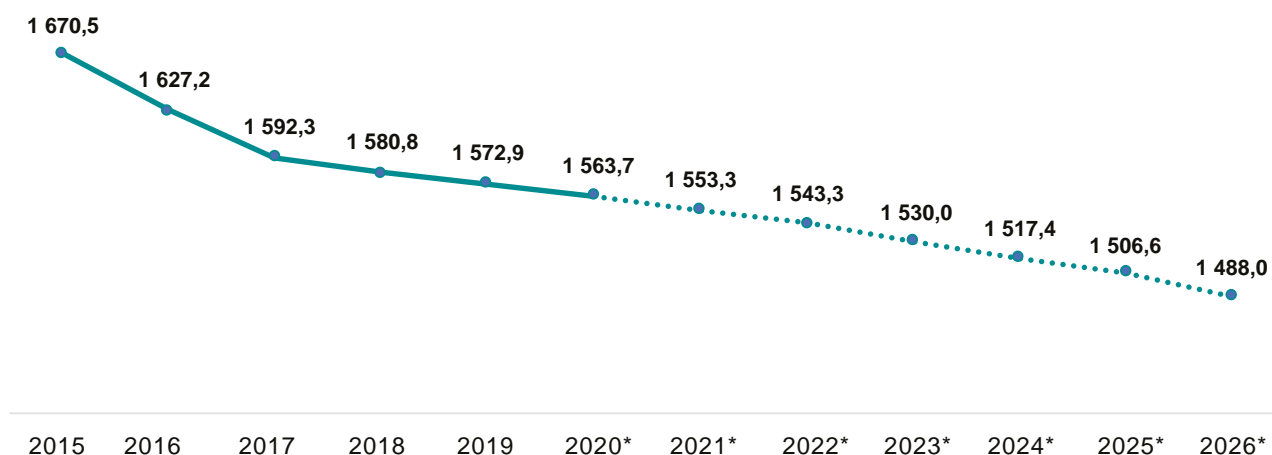
DETTE NETTE

En diminution depuis 2016

La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2022, la dette nette recule à 1 543,3 M\$, en baisse de 10,0 M\$ par rapport à 2021.

Dette nette

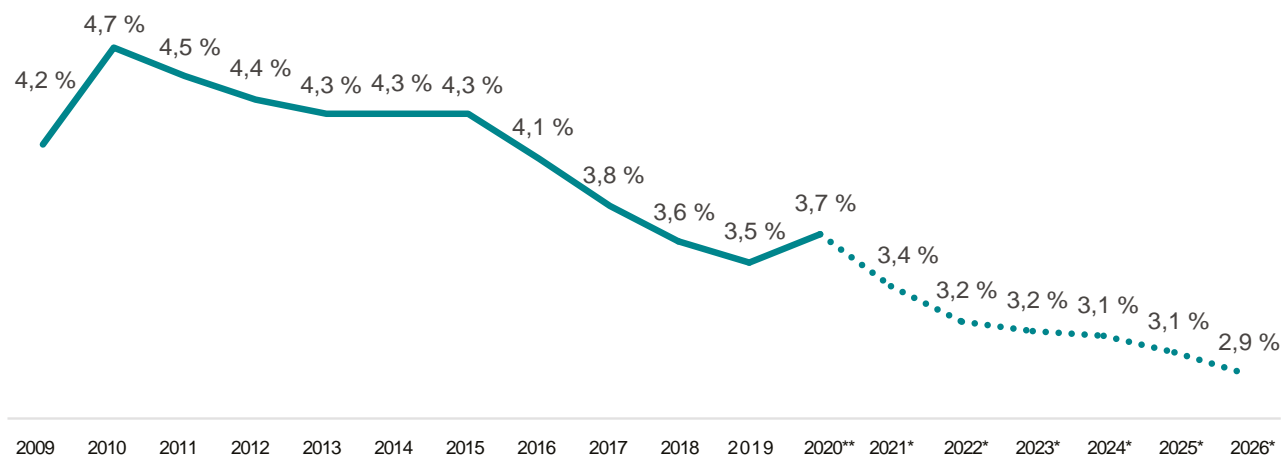
(en millions de dollars)



2015-2020 : Réel
2021-2026 : * Projections

Les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place au cours des dernières années portent leurs fruits, le ratio de la dette nette consolidée par rapport au PIB devrait se situer à 3,2 % en 2022, soit son niveau le plus bas depuis 2009, tout en investissant de façon importante dans les infrastructures. L'endettement de la Ville fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale.

Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



2009-2020 : Réel
2021-2026: * Projections
** En 2020, le recul du PIB a pour effet de faire hausser temporairement le ratio à 3,7 %
Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026

Plan d'investissement de 5 935,0 M\$ sur 5 ans⁹, dont 1 005,6 M\$ en 2022, et ce, sans augmenter la dette.

Les investissements assurent un équilibre entre le maintien de la pérennité des 17,5 G\$ d'actifs sous la responsabilité de la Ville et le développement de nouvelles infrastructures, tout en profitant pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir, notamment, pour de grands projets comme le tramway de Québec, le centre de biométhanisation, le programme de développement durable et la sécurité routière, et de profiter au maximum des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

Sommaire des investissements

(en millions de dollars)

Plan d'investissement quinquennal	2022	2023	2024	2025	2026	Total	%
INVESTISSEMENTS							
Ville de Québec	940,6	891,1	940,3	1 201,2	1 284,6	5 257,8	89 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	65,0	129,5	217,8	129,5	135,4	677,2	11 %
Investissements totaux	1 005,6	1 020,6	1 158,1	1 330,7	1 420,0	5 935,0	100 %
FINANCEMENT							
Financement externe	452,7	391,4	617,3	896,3	800,9	3 158,6	53 %
Emprunts par obligations	342,9	444,5	378,3	273,1	259,3	1 698,1	29 %
Païement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	13 %
Fonds de parcs, fonds carrière et sablières et autres	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	289,8	5 %
Financement total	1 005,6	1 020,6	1 158,1	1 330,7	1 420,0	5 935,0	100 %

En 2022, le total des investissements prévus se situe à 1 005,6 M\$, dont 940,6 M\$ pour la Ville et 65,0 M\$ pour le RTC. Les investissements de la Ville incluent également les investissements pour le tramway de Québec d'un montant de 284,1 M\$ en 2022.

⁹ Incluant les investissements du RTC

TRAMWAY DE QUÉBEC

Au Plan d'investissement quinquennal, **2 736,3 M\$** sont consacrés au tramway de Québec sur un total de 3 365,0 M\$ dédiés au projet, ce qui représente 46,1 % du Plan d'investissement quinquennal 2022-2026.

Les montants prévus pour le tramway de Québec, au plan d'investissement actuel, font l'objet de discussions avec le gouvernement du Québec. Les ajustements nécessaires seront apportés lorsque ces discussions seront finalisées.

Tramway de Québec

(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2022	2022	2023	2024	2025	2026	Après 2026	TOTAL		
INVESTISSEMENTS	226,0	284,1	289,7	490,9	786,3	885,3	402,7	3 365,0	100 %	
FINANCEMENT										
Gouvernement du Québec	163,9	228,4	216,9	306,8	474,1	206,4	268,5	1 865,0	55 %	
Gouvernement du Canada	53,4	43,7	61,4	167,9	287,2	480,3	106,1	1 200,0	36 %	
Ville de Québec	8,7	12,0	11,4	16,2	25,0	198,6	28,1	300,0	9 %	
Financement total	226,0	284,1	289,7	490,9	786,3	885,3	402,7	3 365,0	100 %	
Investissements 2022-2026		2 736,3 M\$								



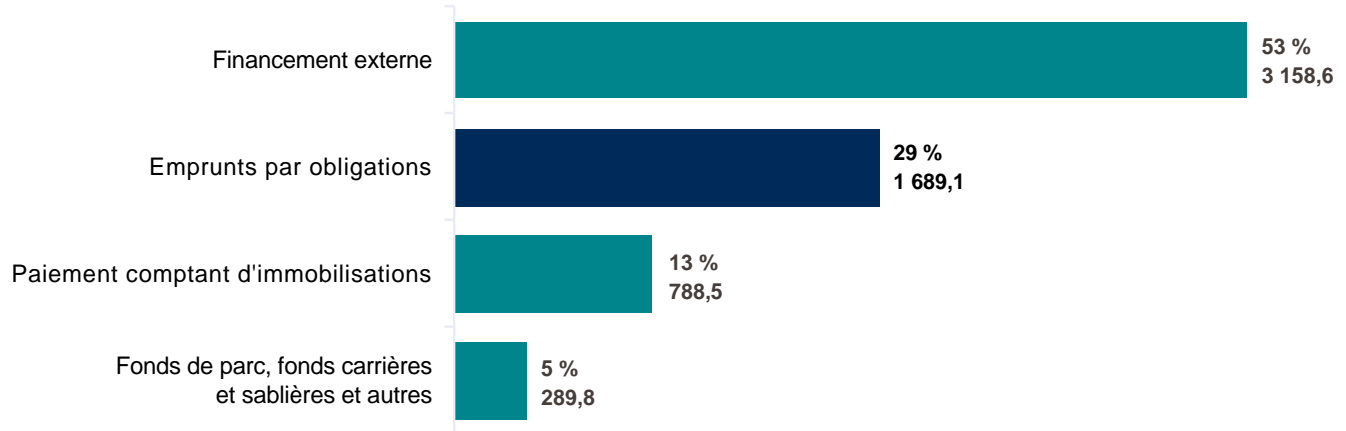
FINANCEMENT

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. Seulement 29 % des investissements seront financés par emprunt.

Financement des investissements 2022-2026

(en millions de dollars)

5 935,0 M\$



GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026




Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire.

Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les prochaines années sont :

2 736,3 M\$		TRAMWAY DE QUÉBEC , projet de 3 365,0 M\$
461,1 M\$		Projets d' INGÉNIERIE , notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
407,1 M\$		Projets d'acquisition, de construction et de réaménagement de centres d'exploitation et centre opérationnel du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
270,1 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
122,5 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, dont la réfection de l' USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (21,3 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau potable de l' USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (17,1 M\$) et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (20,0 M\$)
114,3 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
100,0 M\$		Plan de transition et D'ACTION CLIMATIQUE , un projet de 100,0 M\$
93,9 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (24,9 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (15,0 M\$) et développement du LOGEMENT SOCIAL (54,0 M\$)
74,3 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE , projet de 98,5 M\$

60,4 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE et construction de nouveaux trottoirs
58,4 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (24,7 M\$) et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (33,7 M\$)
53,6 M\$		Mise en œuvre de la VISION DE LA MOBILITÉ ACTIVE et d'intermodalité
43,4 M\$		Valorisation de l'énergie produite à l' INCINÉRATEUR
35,5 M\$		Réfection du PONT D'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
33,0 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC , projet de 210,0 M\$
30,0 M\$		Travaux à l' INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
29,0 M\$		Mise en œuvre de la VISION 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
28,5 M\$		BASSINS AQUATIQUES et jeux d'eau
26,8 M\$		Réfection de la bibliothèque GABRIELLE-ROY (26,0 M\$) et actualisation de la bibliothèque ÉTIENNE-PARENT (0,8 M\$)
26,7 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (23,3 M\$) et véhicules de déneigement (3,4 M\$)

26,5 M\$		Plan VISION DE L'ARBRE et objectif de canopée
25,9 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS (Charles-Auguste-Savard : 10,0 M\$; Pointe-de-Sainte-Foy : 8,7 M\$; Monseigneur-de-Laval : 4,9 M\$)
25,7 M\$		Acquisition de VÉHICULES ÉLECTRIQUES et de BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
25,7 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA (7,1 M\$), de la rue Dorchester (3,5 M\$) et prolongement de la rue Mendel (15,1 M\$)
23,8 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est, projet de 50 M\$
20,8 M\$		Réfection du STATIONNEMENT SOUTERRAIN place Jacques-Cartier (5,1 M\$) et de celui de l'Hôtel-de-Ville (15,7 M\$)
18,7 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
18,5 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet), projet de 25,4 M\$
18,4 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
16,0 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENT SOCIAL
14,5 M\$		Mise à niveau des AIRES DE PLANCHES À ROULETTES (3,3 M\$), des terrains de tennis (3,3 M\$), des surfaces multisports (3,0 M\$), des terrains de basketball (2,5 M\$) et de baseball (2,4 M\$)

12,8 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS (Paul-Émile-Beaulieu : 2,2 M\$; Durocher : 1,9 M\$; parcs-écoles : 1,5 M\$)
12,2 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
11,9 M\$		TRANSFORMATION NUMÉRIQUE des services d'infrastructures technologiques (6,2 M\$) et consolidation, optimisation des centres de données (5,7 M\$)
10,9 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
10,4 M\$		Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil à la base de plein air LA DÉCOUVERTE
10,0 M\$		Aménagement de la PLACE DE LA CAPITALE-NATIONALE
9,0 M\$		Réfection du STADE CANAC
9,0 M\$		Mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES
7,8 M\$		Programme de remplacement des LIGNES DE SERVICE EN PLOMB , projet de 50,0 M\$
6,6 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES de baseball (2,6 M\$) et de soccer (4,0 M\$)
5,3 M\$		Programme de COMPENSATION AUX ENTREPRISES

5,0 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
3,4 M\$		Restauration et aménagement de la GRANGE du domaine de Maizerets en salle multifonctionnelle, projet de 4,8 M\$
781,4 M\$		Autres projets prévus au PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL
5 935,0 M\$		INVESTISSEMENTS TOTAUX 2022-2026

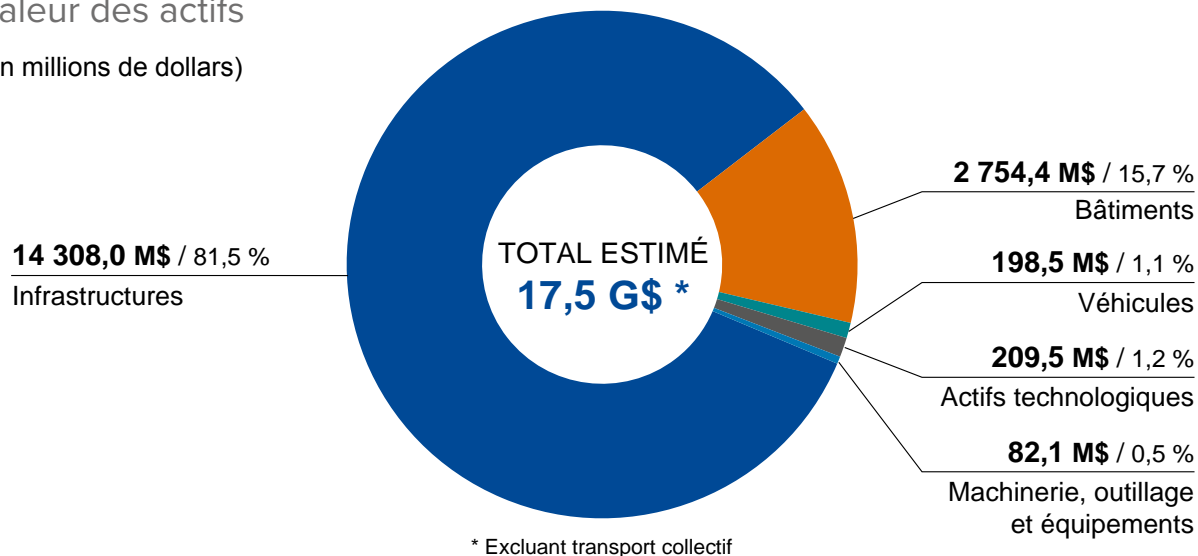


ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

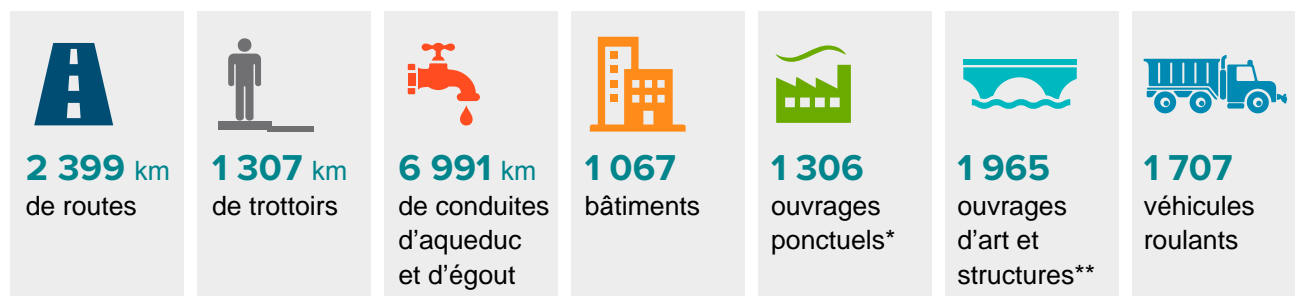
La valeur des actifs de la Ville est estimée à **17 552,5 M\$** au 31 décembre 2021, soit une hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

Valeur des actifs

(en millions de dollars)



Portrait sommaire des actifs



* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage, etc.

** Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement, etc.

MESSAGE ÉCONOMIQUE



LA VILLE REPREND LE CHEMIN DE LA CROISSANCE

À l'exception de l'année 2020, marquée par la pandémie, la Ville de Québec montre depuis plus de 20 ans une solide croissance économique. Sur cette période, elle a affiché le plus faible taux de chômage (5,1 %) des huit principales régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada et le deuxième plus haut taux de croissance (1,4 %) du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant.

Comme partout, la pandémie a freiné la progression de l'économie de la Ville en 2020. La reprise, amorcée en fin de 2020, s'est poursuivie à un rythme accéléré en 2021. L'année 2021 devrait se terminer avec une croissance de 6,5 % du PIB réel, un gain de 13 500 emplois et un taux de chômage moyen de 4,4 % pour l'année. D'une part, les secteurs de l'assurance, des technologies de l'information et de la communication, des sciences de la vie et de l'administration publique, qui avaient été les premiers à soutenir la reprise économique, ont poursuivi leur lancée en 2021. D'autre part, les secteurs les plus affectés par les mesures sanitaires découlant de la pandémie, soit ceux de l'hébergement, de la restauration, des arts, des spectacles et des loisirs, ont connu une croissance supérieure à ces derniers.

En 2022, l'économie de la région devrait poursuivre la reprise et se rapprocher graduellement d'un rythme de croissance plus conforme à ce qu'il était avant la pandémie. Une croissance de 3,4 % est attendue en 2022. Celle-ci sera soutenue notamment par les dépenses de consommation des ménages qui avaient pu économiser durant la pandémie et par le nombre important de projets d'investissements publics.

La forte demande de biens par les ménages et les entreprises, combinée aux difficultés d'approvisionnement des entreprises, auront cependant pour effet de faire augmenter les prix à un rythme plus soutenu que ce qu'a connu Québec au cours des dernières années. La croissance des prix devrait toutefois revenir à la normale de façon graduelle au fur et à mesure que les difficultés d'approvisionnement se résorberont. L'indice des prix à la consommation pour la RMR de Québec devrait augmenter de 3,4 % en 2021 et de 2,6 % en 2022¹⁰.

¹⁰ Conference Board du Canada, données métropolitaines au 1^{er} septembre 2021

ANALYSE COMPARATIVE DE QUÉBEC ET DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC

COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

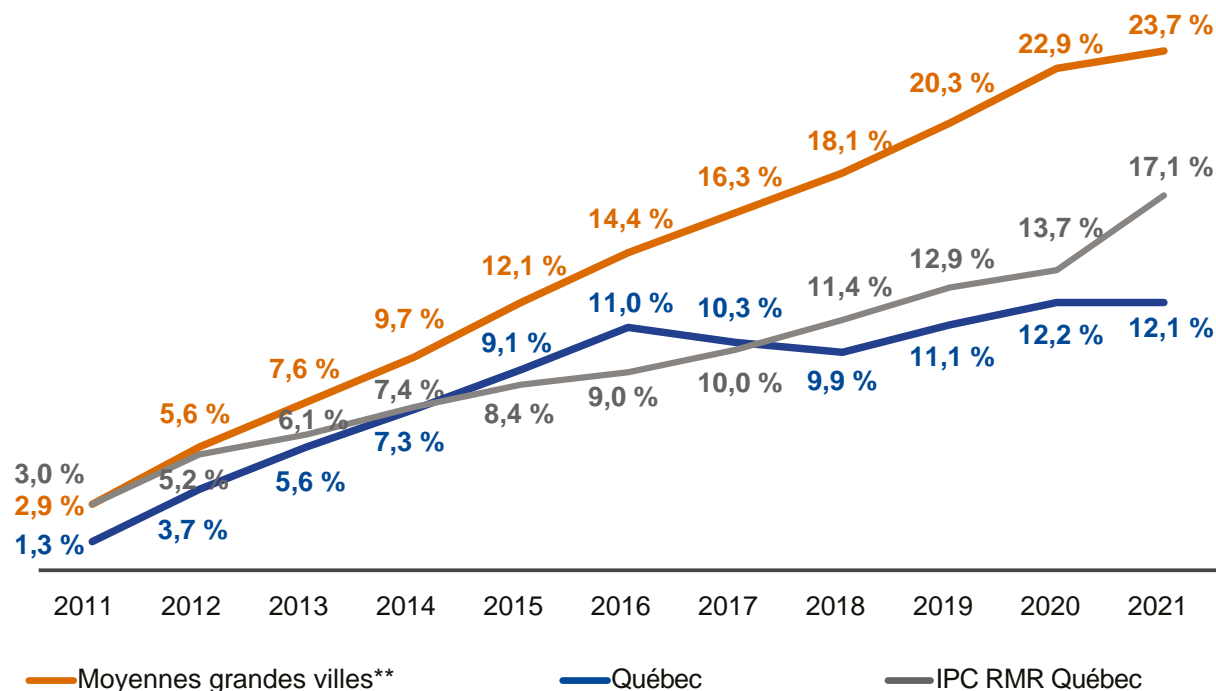
Taxes résidentielles

La Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2011 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes résidentiels de 2,2 %.

De 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 12,1 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 23,7 %, soit près du double de celle de la Ville.

Comparaison de la hausse cumulative* des TAXES RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les autres grandes villes** de la province de Québec



* Non composé; 2011 = taux de base

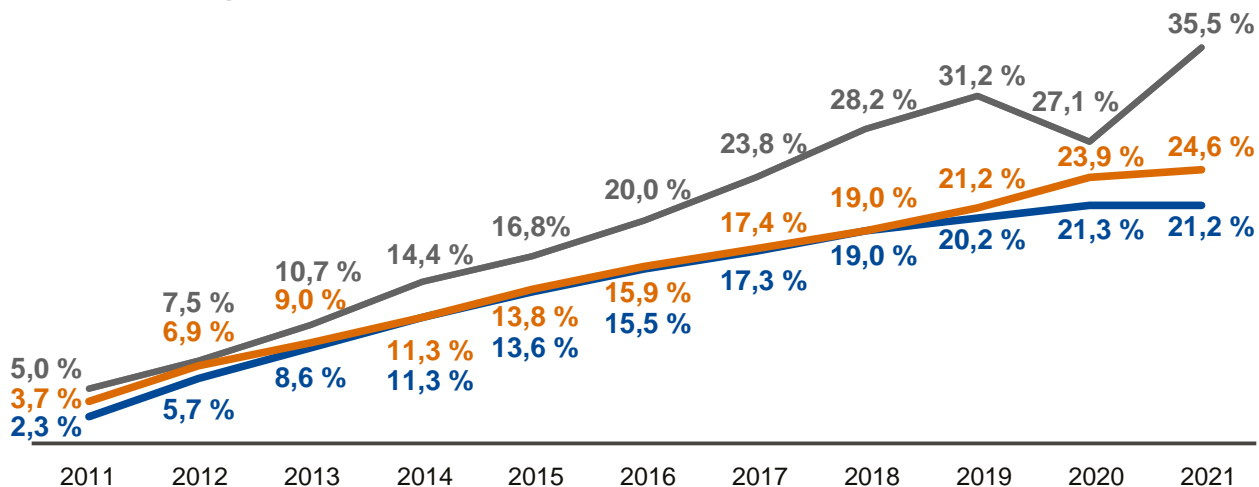
** Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

Taxes non résidentielles

Entre 2011 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Pour que cet écart demeure stable, un gel de taxes a été adopté pour 2021 aux deux catégories d'immeubles. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes non résidentiels de 2,2 %.

De 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 21,2 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 24,6 %, soit 16,0 % supérieure à celle de la Ville.

Comparaison de la hausse cumulative* des TAXES NON RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les autres grandes villes** de la province de Québec



— PIB RMR de Québec***
(source : Conference Board du Canada,
traitement Ville de Québec)

— Québec

— Moyenne grandes villes**

* Non composé; 2011 = taux de base

** Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

***Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

En 2021, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,05 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Dans l'optique d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite, depuis 2019, la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation réelle, comme pour la catégorie résidentielle.

Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2021

(Taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,1988	2,7787	2,32
Québec	1,1366	3,4632	3,05
Longueuil	0,9613	2,9757	3,10
Laval	0,9350	3,0695	3,28
Montréal	0,7726	3,5631	4,61
Moyenne*	1,0009	3,1700	3,17

* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

** Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière



COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus ne désignent pas nécessairement celles qui sont les meilleures, mais cela situe la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

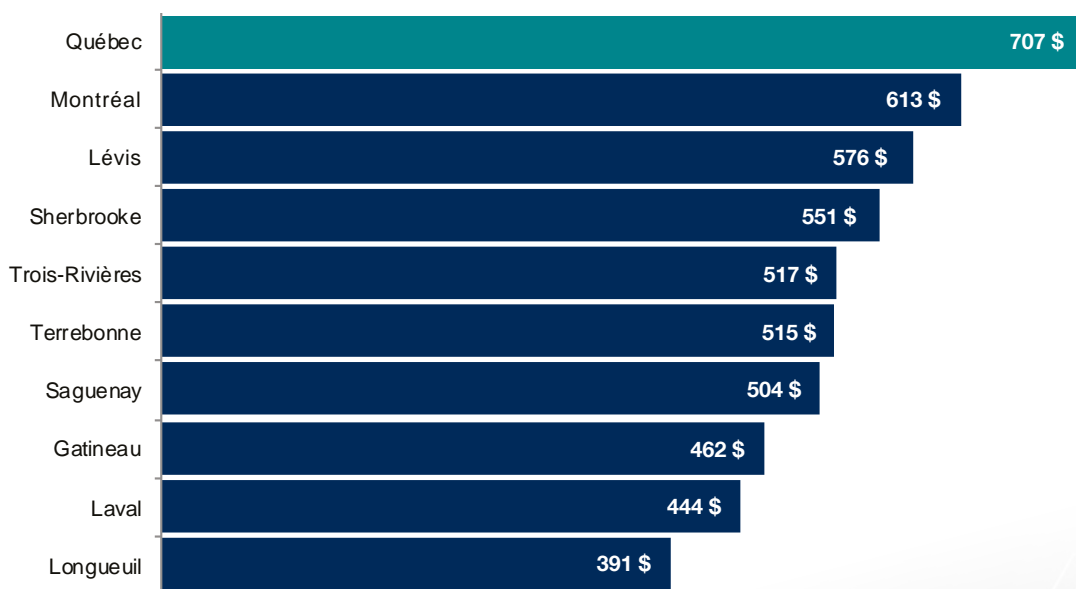
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers vérifiés (données de l'administration municipale).

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Les choix de ce plan reflètent l'importance des immobilisations de la Ville. Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2020
Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus



Source : Rapports Financiers, MAMH - rapport S14 (code 123a) en 2020
Source : Décret de la population du Québec



ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme** comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

ENDETTEMENT NET À LONG TERME PAR 100 \$ DE RFU

Le ratio est en constante diminution depuis 2010 pour atteindre 2,12 \$ par 100 \$ de RFU en 2020 par rapport à 4,02 \$ en 2010, soit une baisse de 47,3 %.

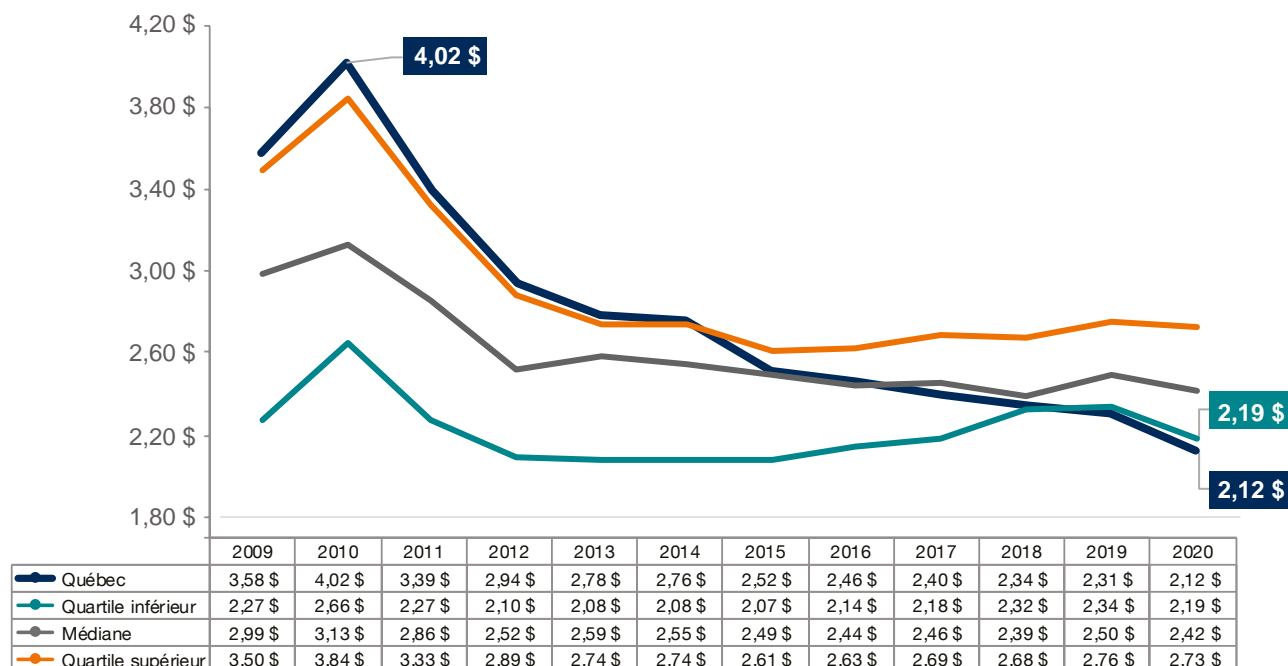
La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 47,3 % entre 2010 et 2020. La croissance de la RFU a été de 63,5 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'adoption de politiques financières en 2009 et le maintien d'un cadre financier rigoureux depuis ce temps sont bénéfiques, l'endettement de la Ville fait peser un poids de moins en moins important sur l'économie locale.

¹¹ Données issues des rapports financiers des villes

Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus



Source : Analyse_comparative_des_10_plus_grandes_villes_du_Quebec_au_RF_v10.xlsx ONGLET Tableaux_Portrait

TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 144 % en 2009 à 99 % en 2020. Il se situe maintenant sous le quartile inférieur des villes de comparaison. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption du cadre financier.

Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant électricité) Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus

